

COLLECTIVITÉ : SIVAN D'ENSERUNE

Tableau d'avancement au GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2020

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	LESTRAJE Catherine	Redacteur	B	Redacteur principal 2 ^{ème} classe	01/01/2020

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Copet Kang....., le 24/09/2020

Signature de l'autorité territoriale et cachet

